Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 2 octobre 2018 à 19 h
Centre récréatif Rivière-des-Prairies situé au 7650, boulevard Maurice-Duplessis

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
Madame la mairesse suppléante Suzanne Décarie, conseillère de la ville
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement

ABSENCES :

Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Dany Barbeau, Directrice d'arrondissement
Monsieur Charles-Hervé Aka, Secrétaire d'arrondissement

La mairesse suppléante d'arrondissement madame Suzanne Décarie déclare la séance ouverte à 19 h 16.

MOT D'OUVERTURE DE LA MAIRESSE SUPPLÉANTE

Madame Suzanne Décarie souhaite la bienvenue aux personnes présentes ainsi qu'aux directeurs et aux employés de l'arrondissement.

La mairesse suppléante, madame Suzanne Décarie invite les citoyens à participer à un vote en ligne pour choisir deux (2) projets de parcs parmi les six (6) retenus à l'issue des consultations qui ont eu lieues au cours des mois de juin et septembre derniers. Tous les résidents âgés d'au moins douze (12) ans pourront participer au vote. Pour ce faire, ils pourront se rendre dans les bibliothèques et les bureaux Accès Montréal pour se procurer un code de vote afin de pouvoir voter en ligne. Les deux projets retenus feront l'objet d'un investissement entre 250 000 $ et 350 000 $ chacun.

Enfin, pour voter les citoyens pourront se rendre à l'adresse suivante : **realisonsmtl.ca/demarcheparticipative _rdppat.**

Deuxièmement, la mairesse suppléante invite les citoyens à préserver l'espace public de tous déchets. Elle informe les citoyens de l'installation de panneaux de sensibilisation près des rives de 14 parcs et espaces verts bordant le fleuve et la rivière à cet effet.

Par ailleurs, madame Décarie demande aux citoyens qui souhaitent se débarrasser d'objets volumineux (appareils ménagers, meubles et débris de construction) de contacter le 311 pour prendre rendez-vous. Ils n'auront qu'à déposer leurs objets en bordure de la rue le même jour que la collecte des résidus alimentaires dans leur secteur. Elle les invite à consulter la page info-collectes du site internet de la Ville de Montréal pour connaître les horaires des collectes dans leur secteur.

Enfin, la mairesse suppléante souligne le franc succès de la collecte annuelle de sang qui s'est déroulée le 24 septembre dernier à la Maison du citoyen.

CA18 30 10 0320

ADOPTION - ORDRE DU JOUR – SÉANCE ORDINAIRE – 2 OCTOBRE 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 2 octobre 2018 tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

CA18 30 10 0321

RATIFICATION - PROCÈS-VERBAUX - CONSEIL D'ARRONDISSEMENT - SÉANCE ORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2018 - SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et résolu :

De ratifier le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 4 septembre 2018 et de la séance extraordinaire du conseil tenue le 6 septembre 2018.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

10.03

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

- Trois questions sur l'installation de la voie réservée sur le boulevard Maurice-Duplessis.
- Une question sur le trafic lourd sur le boulevard Perras.
- Une question sur un permis de construction refusé à RDP.
- Une question sur le permis de garage en façade au 11721, Lucien Gendron.
- Une question sur la vitesse excessive sur la rue René-Descartes.
- Une question sur le permis de coupe d'arbres sur la rue René-Descartes.
- Une question sur le suivi d'une demande de permis d'abattage d'arbre.
- Une question sur le projet Espace Rivière.
- Une question sur les demandes de services restées sans suivi.
- Une question sur l'ajout d'une 2e voie sur le boulevard Maurice-Duplessis pour pouvoir tourner sur l'autoroute 25.

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur le conseiller Gilles Déziel remercie les citoyens qui se sont déplacés en grand nombre pour participer à la journée portes ouvertes qui s'est déroulée le 8 septembre dernier à la Maison des citoyens de Pointe-aux-Trembles.

En outre, il invite les citoyens à venir à la distribution du compost qui aura lieu le 13 octobre de 9 h à 15 h 30 au parc Don Bosco. Il indique que les quantités de compost sont limitées et que la distribution se fera selon la formule du premier arrivé, premier servi. Enfin, il faudra présenter une preuve de résidence dans l'arrondissement pour pouvoir en bénéficier.

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà fait état de sa position sur l'établissement de la voie réservée sur le boulevard Maurice-Duplessis. S'il reconnait les bienfaits de la voie réservée, il estime que son installation doit se faire en respectant le cadre de vie des habitants. À cet effet, il fait la lecture d'une motion qu'il dépose au conseil et sur laquelle chaque élu devra se prononcer. Il indique que sa motion est appuyée par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine.

Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine souligne qu'elle partage l'opinion de monsieur le conseiller Giovanni Rapanà sur l'installation de la voie réservée, ainsi elle appuie la motion qu'il dépose. Elle demande qu'une rencontre ait lieu avec la STM afin d'obtenir des informations supplémentaires.

Ensuite, elle invite les citoyens à se procurer sur le site internet de l'arrondissement la brochure qui détaille les activités offertes pour l'Halloween.

Madame la conseillère Lisa Christensen informe les citoyens de la mise en ligne du nouveau site internet de la Ville de Montréal.

Elle invite les citoyens à participer au demi-marathon de la pointe de l'île qui aura lieu le 7 octobre 2018 dont le départ sera donné à la gare de Rivière-des-Prairies. Madame Christensen invite les citoyens à s'inscrire en ligne jusqu'au samedi 6 octobre et le dimanche sur les lieux du demi-marathon.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Une citoyenne dépose une pétition concernant la vitesse excessive et l'installation d'un ralentisseur sur la rue René-Descartes.

Une citoyenne dépose une plainte quant à une demande d'abattage d'arbre datant d'octobre 2017.

Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine dépose une mise à jour de sa déclaration des intérêts pécuniaires.

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà dépose un document, soit une motion pour la suspension temporaire du projet de voie réservée pour les autobus, les taxis et les vélos, sur Maurice-Duplessis afin de mettre en place des zones de relâchement pertinentes.

CA18 30 10 0322

AUTORISATION - PROLONGATION - CONTRAT - ENTRETIEN J. R. VILLENEUVE INC - LOCATION DE BALAIS ASPIRATEURS AVEC OPÉRATEURS - NETTOYAGE DE RUE POUR L'ARRONDISSEMENT - PÉRIODE D'UN AN - AUTORISATION DE DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC 18-16761

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'autoriser la prolongation du contrat avec la firme Entretien J. R. Villeneuve inc., pour la location de balais aspirateurs avec opérateurs pour nettoyage de rue pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour la période d'avril à juin 2019 et d'octobre à novembre 2019 pour une durée de 17 semaines au montant de 121 027,28 $ taxes incluses.

D'autoriser une dépense de 121 027,28 $, taxes incluses.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.01 1184281019

CA18 30 10 0323

AUTORISATION - DÉPENSE ADDITIONNELLE EN INCIDENCE - CONTRAT - ATLAS EXCAVATION INC. - RÉAMÉNAGEMENT DES TERRAINS DE TENNIS AU PARC DANIEL-JOHNSON - AUTORISATION D'UTILISATION DU FONDS DE PARCS DE L'ARRONDISSEMENT - APPEL D'OFFRES PUBLIC RP-PARC18-03

Il est proposé par madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle à l'appel d'offres public RP-PARC18-03, au montant de 2 151,76 $ taxes incluses, pour des incidences destinées au réaménagement des terrains de tennis au parc Daniel-Johnson et faisant augmenter la dépense totale de 321 917,70 $ à 324 069,46 $ taxes, contingences et incidences incluses.

D'autoriser l'utilisation du fonds de parcs, pour un montant additionnel de 2 151,76 $, pour le réaménagement des terrains de tennis au parc Daniel-Johnson;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.02 1184281008

CA18 30 10 0324

AUTORISATION - DÉPENSE - PROLONGATION - UN AN - CONTRAT - TRAVAUX D'ÉLAGAGE SYSTÉMATIQUE - PÉRIODE APPROXIMATIVE - 15 OCTOBRE 2018 AU 15 OCTOBRE 2019 - 9187-8447 QUÉBEC INC - SERVICE D'ENTRETIEN D'ARBRES VIAU - APPEL D'OFFRES 17-16403

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 200 976,30 $, taxes incluses pour la prolongation d'un an du contrat de travaux d'élagage systématique pour la période approximative du 15 octobre 2018 au 15 octobre 2019, à 9187-8447 Québec inc.. (Service d'entretien d'arbres Viau), dans le cadre de l'appel d'offres 17-16403.;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Cette dépense sera assumée à 100% par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.03 1174281027

CA18 30 10 0325

OCTROI - CONTRAT - 9014-8693 QUEBEC INC - LES ENTREPRISES C.DUBOIS -AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER PIÉTONNIER ÉCLAIRÉ - ENTRE LES RUES VICTORIA ET FORSYTH - PASSAGE YVETTE-BRIND'AMOUR/PHASE 2- AUTORISATION DE DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC RP-PARC18-30 (6 SOUMISSIONNAIRES)

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la firme 9014-8693 Québec Inc. Les entreprises C. Dubois, au prix de sa soumission, soit au montant de 146 029,38 $, taxes incluses pour des travaux d'aménagement du sentier piétonnier Yvette-Brind'Amour, conformément à l'appel d'offres public RP-PARC18-30 (6 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 165 232,32 $, taxes, contingences et incidences incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

20.04 1184281041

VACANT

20.05

CA18 30 10 0326

AUTORISATION - DÉPENSE ADDITIONNELLE - HONORAIRES PROFESSIONNELS - CONTRAT - EXPERTISE SPORT DESIGN LG INC. - SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE DE PAYSAGE ET EN INGÉNIERIE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE TERRAINS DE SOCCER ET DE TENNIS DANS DIVERS PARCS DE L'ARRONDISSEMENT - APPEL D'OFFRES PUBLIC PRO-PARC17-04 - AUTORISER L'UTILISATION DU FONDS DE PARCS DE L'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle au contrat octroyé à la firme Expertise Sport Design LG inc., au montant de 7 449,75 $, taxes incluses pour les services professionnels en architecture de paysage et en ingénierie pour le réaménagement de terrains de soccer et de tennis dans divers parcs de l'arrondissement et faisant augmenter le contrat total de la firme de 249 483,10 $ à 256 932,85 $ taxes et contingences incluses et faisant passer la dépense totale au même montant.

D'autoriser l'utilisation du fonds de parcs, pour un montant additionnel de 7 449,75 $.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.06 1172726010

CA18 30 10 0327

OCTROI - CONTRAT - DEMIX CONSTRUCTION, UNE DIVISION DE GROUPE CRH CANADA INC. - TRAVAUX DE VOIRIE, D'ÉCLAIRAGE ET DE FEUX DE CIRCULATION DANS LE BOULEVARD MAURICE-DUPLESSIS, DE LA 4E AVENUE À L'AVENUE CAMILLE-TESSIER - AUTORISATION DE DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO RP-ING18-13 (6 SOUMISSIONNAIRES)

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat à l'entreprise DEMIX CONSTRUCTION UNE DIVISION DE GROUPE CRH CANADA INC., plus bas soumissionnaire conforme, au prix de sa soumission soit au prix total approximatif de 2 420 862,44 $, taxes incluses, conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro RP ING18-13 (6 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 2 742 837,14 $ (contrat: 2 420 862,44 $ + contingences : 242 086,44 $ + contrôle qualitatif des matériaux : 79 888,46 $ + surveillance des travaux : 185 000,00 $) taxes incluses, pour les travaux de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Maurice-Duplessis, de la 4e Avenue à l'avenue Camille-Tessier

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée entièrement par le service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT).

ADOPTÉ

20.07 1184820005

CA18 30 10 0328

OCTROI - CONTRAT DE GRÉ À GRÉ - LASALLE NHC - SERVICES PROFESSIONNELS - ÉTUDE DU POTENTIEL DE CONTAMINATION DES SÉDIMENTS DE LA PLAGE DE L'EST - AUTORISER DÉPENSE - OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS PRO-PARC18-14

Il est proposé par madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat de gré à gré, à la firme Lasalle nhc au prix de sa soumission, soit au montant de 76 688,32 $, taxes incluses pour des services professionnels pour une étude du potentiel de contamination des sédiments de la plage de l'Est;

D'autoriser une dépense de 92 026,00 $, taxes et contingences incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

20.08 1184281046

CA18 30 10 0329

AUTORISATION - NE PAS DONNER SUITE - APPEL D'OFFRES NUMÉRO RP-PARC18-14 - RÉAMÉNAGEMENT DU PARC ANDRÉ-CORBEIL-DIT-TRANCHEMONTAGNE

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

De ne pas donner suite à l'appel d'offres RP-PARC18-14 pour le réaménagement du parc André-Corbeil-dit-Tranchemontagne.

ADOPTÉ

20.09 1184281045

CA18 30 10 0330

OCTROI - CONTRAT - LES ENTREPRISES DANIEL ROBERT INC. - INSTALLATION DE MOBILIER DANS LE PARC DORIS-LUSSIER - AUTORISATION DE DÉPENSE - SOUMISSION NUMÉRO RP-PARC18-35 (1 SOUMISSIONNAIRE)

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat à la firme Les entreprises Daniel Robert Inc. au prix de sa soumission, soit au montant de 56 099,75 $, taxes et contingences incluses pour des travaux d'installation de mobilier dans le parc Doris-Lussier, conformément à l'appel d'offres public RP-PARC18-35 (1 soumissionnaire);

D'autoriser une dépense de 65 989,75 $, taxes, contingences et incidences incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Le projet sera financé à 45,1 % par le Programme Municipalité amie des aînés (MADA) et Accessibilité universelle (AU) et à 54,9 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.10 1184281042

CA18 30 10 0331

AUTORISATION - NE PAS DONNER SUITE - APPEL D'OFFRES NUMÉRO RP-PARC18-34 - AMÉNAGEMENT DE BOUTS DE RUE 31E, 52E, 55E ET 57E AVENUES À POINTE-AUX-TREMBLES ET LA 56E AVENUE À RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Il est proposé par madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

De ne pas donner suite à l'appel d'offres RP-PARC18-34 pour l'aménagement de bouts de rue 31e, 52e, 55e et 57e Avenues à Pointe-aux-Trembles et la 56e Avenue à Rivière-des-Prairies.

ADOPTÉ

20.11 1184281047

CA18 30 10 0332

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - COMITÉ DE CIRCULATION

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal du comité de circulation de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles pour la séance du 13 juin 2018.

ADOPTÉ

30.01

CA18 30 10 0333

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles pour la séance du 9 août 2018.

ADOPTÉ

30.02

CA18 30 10 0334

ACCUSER RÉCEPTION - RAPPORTS DE DÉCISIONS DÉLÉGUÉES - MOUVEMENTS DE PERSONNEL - PÉRIODE - RESSOURCES FINANCIÈRES - DÉPÔT DES VIREMENTS DE CRÉDITS ENTRE ACTIVITÉS - DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSACTIONS SANS BON DE COMMANDE EFFECTUÉES

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'accuser réception des rapports de décisions déléguées de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en matière de mouvements de personnel pour la période du mois d'août 2018 et en matière de ressources financières pour la période du 28 juillet au 24 août 2018.

D'accuser réception du dépôt des virements de crédits entre activités, pour la période du mois d'août 2018 et du dépôt de la liste des transactions sans bon de commande effectuées pour la période du mois d'août 2018.

ADOPTÉ

30.03 1184230011

CA18 30 10 0335

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ORGANISMES - CONSEIL RÉGIONAL DES PERSONNES ÂGÉES ITALO-CANADIENNES - ASSOCIATION BÉNÉVOLE DE POINTE-AUX-TREMBLES-MONTRÉAL-EST POUR ET AU NOM DE LA TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DE MONTRÉAL-EST / POINTE- AUX-TREMBLES - FONDATION DES ÉTOILES - ASSOCIATION DU BASEBALL AMATEUR DE POINTE-AUX-TREMBLES POUR ET AU NOM DE L'ASSOCIATION DU BASEBALL AMATEUR DE LA POINTE-DE-L'ILE - CHEVALIER DE COLOMB CONSEIL RDP - CHEVALIERS DE COLOMB MONTRÉAL-EST-POINTE-AUX-TREMBLES - ORGANISATION DE LEURS ACTIVITÉS

Il est proposé par madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'accorder une contribution financière aux organismes suivants :

- 300 $ au conseil Régional des personnes âgées Italo-Canadiennes pour l'organisation de la Pappardellata le 21 octobre;

- 400 $ à l'Association du baseball amateur de Pointe-aux-Trembles pour et au nom de l'Association du baseball amateur de la Pointe-de-l'Ile, pour une commandite pour la saison 2018;

- 350 $ à l'Association bénévole de Pointe-aux-Trembles--Montréal-Est pour et au nom de la Table de concertation des aînés de Montréal-Est / Pointe- aux-Trembles pour l'organisation d'un Bal à l'occasion de leur 13e anniversaire le 30 septembre;

- 500 $ à la Fondation des Étoiles pour l'organisation du Défi Moi pour Toi qui a eu lieu les 21, 22 et 23 septembre;

- 300 $ à Chevalier de Colomb conseil RDP pour le brunch du 29 avril 2018 au profit des familles dans le besoin de Rivière-des-Prairies;

- 300 $ aux Chevaliers de Colomb Montréal-Est–Pointe-aux-Trembles pour le Brunch du 16 septembre 2018 au profit des familles dans le besoin de Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.04 1184860018

CA18 30 10 0336

ADOPTION - PREMIER PROJET - RÉSOLUTION NUMÉRO PP-119

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 7 septembre 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'adopter le premier projet de la résolution numéro PP-119 intitulée « Projet particulier visant à permettre la construction et l'occupation aux fins de l'usage « édicule mécanique pour la régulation des eaux usées » d'un bâtiment situé au 8085, avenue Octave-Pelletier, sur le lot 1 279 385 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal - District de Rivière-des-Prairies » et fixation de la date de consultation publique.

QUE ce projet de résolution soit soumis, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à une assemblée publique de consultation le 18 octobre 2018, à la Maison du Citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, à 18 h 30, salle J.C. Victorien Roy, à Montréal.

ADOPTÉ

40.01 1180565014

CA18 30 10 0337

DÉROGATION MINEURE - BÂTIMENT INDUSTRIEL - 9135, BOULEVARD HENRI-BOURASSA EST - DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES

La mairesse suppléante d'arrondissement, madame Suzanne Décarie, invite les personnes présentes à formuler toute question ou commentaire relativement à cette demande de dérogation mineure. Aucune personne ne manifeste l'intention d'intervenir.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 7 septembre 2018.

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'approuver la demande de dérogation mineure quant à l'article 138 du Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01 tel que modifié), relativement à la localisation d'une boîte de jonction de Bell Canada desservant un bâtiment industriel situé au 9135, boulevard Henri-Bourassa Est, dans le district de La Pointe-aux-Prairies. Le tout, tel qu'illustré sur le plan d'aménagement de terrain déposé et estampillé par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 21 août 2018, à savoir :

- Permettre une boîte de jonction de Bell Canada localisée en cour avant, au lieu d'une autre cour (Règlement de zonage RCA09-Z01, article 138).

ADOPTÉ

40.02 1185270010

CA18 30 10 0338

DÉROGATION MINEURE - BÂTIMENT INDUSTRIEL - 11455-11465, AVENUE PHILIPPE-PANNETON - DISTRICT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

La mairesse suppléante d'arrondissement, madame Suzanne Décarie, invite les personnes présentes à formuler toute question ou commentaire relativement à cette demande de dérogation mineure. Aucune personne ne manifeste l'intention d'intervenir.

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 7 septembre 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'approuver la demande de dérogations mineures quant à l'article 90 du Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01 tel que modifié), à la marge de recul latérale gauche pour un bâtiment industriel situé aux 11455-11465, avenue Philippe-Panneton, dans le district de Rivière-des-Prairies. Le tout, tel qu'illustré sur le certificat de localisation préparé par l'arpenteur-géomètre, monsieur Robert Katz, en date du 21 juin 2018, minute 10183, à savoir :

- Permettre une marge de recul latérale gauche minimale de 0,09 mètre (au point du bâtiment le plus rapproché de la limite de lot), au lieu de 1,5 mètre (article 90 du Règlement de zonage RCA09-Z01);

Il est à noter que tout éventuel projet d'agrandissement devra se conformer aux marges de recul minimales et aux normes visant les saillies en vigueur au moment du dépôt de la demande.

ADOPTÉ

40.03 1186425007

CA18 30 10 0339

DÉROGATION MINEURE - BÂTIMENT PROJETÉ - 701-703-705-707, 7E AVENUE - DISTRICT DE POINTE-AUX-TREMBLES

La mairesse suppléante d'arrondissement, madame Suzanne Décarie, invite les personnes présentes à formuler toute question ou commentaire relativement à cette demande de dérogation mineure. Aucune personne ne manifeste l'intention d'intervenir.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 7 septembre 2018.

Il est proposé par madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver la demande de dérogation mineure quant à l'article 88 du Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01 tel que modifié), relativement à la marge de recul avant minimale pour un bâtiment projeté aux 701-703-705-707, 7e Avenue, dans le district de Pointe-aux-Trembles. Le tout, tel qu'illustré sur le plan projet d'implantation préparé par l'arpenteur-géomètre, monsieur François Anglehart, en date du 17 juillet 2018, minute 21068, à savoir :

- Permettre une marge de recul avant minimale de 3,05 mètres, au lieu de 4,52 mètres (article 88 du Règlement de zonage RCA09-Z01 tel que modifié).

ADOPTÉ

40.04 1185270012

CA18 30 10 0340

PIIA - BÂTIMENT INDUSTRIEL - 9135, BOULEVARD HENRI-BOURASSA EST - LOT NUMÉRO 6 129 226 - DISTRICT DE LA-POINTE-AUX-PRAIRIES

CONSIDÉRANT la recommandation favorable et unanime du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 7 septembre 2018.

Il est proposé par madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'approbation des plans relatifs à l'affichage pour le bâtiment industriel situé au 9135, boulevard Henri-Bourassa Est, sur le lot portant le numéro 6 129 226, circonscription de Montréal, dans le district de La Pointe-aux-Prairies, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article à l'article 130 de la section 18 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé), à savoir :

- D'approuver l'apparence de l'affichage tel que présenté sur le plan déposé et estampillé par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 10 août 2018.

Sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques, des matériaux et des couleurs équivalents, ainsi que des matériaux de qualité supérieure peuvent être utilisés.

Le tout, aux fins d'émission de la demande de permis d'affichage numéro 3001452590.

ADOPTÉ

40.05 1180565013

CA18 30 10 0341

PIIA - BÂTIMENT INSTITUTIONNEL -11870, BOULEVARD RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - LOT PROJETÉ NUMÉRO 6 166 436 - DISTRICT DE LA-POINTE-AUX-PRAIRIES

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 7 septembre 2018.

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), conformément à l'article 13 du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA03-11009 tel que modifié) des plans relatifs à l'implantation, à l'architecture et à l'aménagement du terrain pour un bâtiment institutionnel prévu au 11870, boulevard Rivière-des-Prairies, autorisé par la résolution sur le projet particulier numéro PP-114, sur le lot projeté portant le numéro 6 166 436 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal - District de La Pointe-aux-Prairies.

Le tout, tel qu'illustré sur :

- Le plan projet d'implantation préparé par l'arpenteur-géomètre, monsieur Roger Simard, en date du 29 août 2018, minute 2513;

- les élévations et la perspective préparées par Monsieur Felice Vaccaro, architecte, soumises et estampillées par la Direction du développement du territoire et des études techniques en date du 29 août 2018;

- le plan d'aménagement paysager préparé par la firme GPTERRA soumis et estampillé par la Direction du développement du territoire et des études techniques en date du 30 août 2018.

Les matériaux et couleurs proposés sont les suivants :

Matériau	Élément architectural	Compagnie	Modèle/Couleur
Brique d'argile	Façade et mur latéral droit	Meridian	Riversale smooth/format 3" par 9"
Revêtement acier	Insertion dans la façade, partie du mur latéral droit et totalité des autres murs	MAC	MS-750/blanc, gris métallique, noir titane
Acier	Auvent	Unik métal	Blanc
Acier	Colonne auvent	Unik métal	Noir
Aluminium	Porte	Prevost	Série 2100/noir
Aluminium	Fenêtre	Prevost	Série 1300/noir
Métal	Élément architectural (croix)	Unik métal	Noir
Aluminium	Solin	Kaykan	Noir
Elastomère	Toiture	Soprema	Soprema 180g/ blanc

Sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques, des matériaux et des couleurs équivalents, ainsi que des matériaux de qualité supérieure peuvent être utilisés.

Le tout, relativement à la demande de permis de construction portant le numéro 3001411306.

ADOPTÉ

40.06 1180565003

CA18 30 10 0342

PIIA - BÂTIMENT INSTITUTIONNEL - 13505, RUE SHERBROOKE EST - LOT NUMÉRO 6 057 083 - DISTRICT DE POINTE-AUX-TREMBLES

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 7 septembre 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), conformément à l'article 13 du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA03-11009 tel que modifié), des plans relatifs à l'architecture et à l'aménagement du terrain pour un bâtiment institutionnel prévu au 13505, rue Sherbrooke Est, autorisé par la résolution sur le projet particulier numéro PP-113, sur le lot existant portant le numéro 6 057 083 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal - District de Pointe-aux-Trembles.

Le tout, tel qu'illustré sur :

- Le plan d'implantation préparé par l'arpenteur-géomètre, monsieur Pascal Guilbault, en date du 14 août 2017, minute 7927;
- le plan d'aménagement paysager et du stationnement préparé par monsieur Gilles Dessureault, architecte, soumis et estampillé par la Direction du développement du territoire et des études techniques en date du 29 août 2018;
- les élévations et la perspective préparées par monsieur Gilles Dessureault, architecte, soumises et estampillées par la Direction du développement du territoire et des études techniques en date du 29 et 31 août 2018.

Les matériaux et couleurs proposés sont les suivants :

Matériau	**Élément architectural**	**Compagnie**	**Modèle/Couleur**
Brique d'argile	Façade (autour de la porte et entre les fenêtres)	Brique existante	Brique existante
Revêtement métallique	Façade et mur latéral	Kaykan	bleu brume
Aluminium	Auvent	Groupe Bellon prestige	Brun chocolat
Aluminium	Fenêtre		Brun chocolat
Aluminium	Porte		Brun chocolat

Sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques, des matériaux et des couleurs équivalents, ainsi que des matériaux de qualité supérieure peuvent être utilisés.

Le tout, relativement à la demande de permis de transformation portant le numéro 3001118526.

ADOPTÉ

40.07 1180565015

CA18 30 10 0343

PIIA - 14462-14464, RUE NOTRE-DAME EST - DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 7 septembre 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 13 de la section 96 du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé), pour le remplacement d'une porte et de quatre fenêtres pour un immeuble à vocation commerciale et résidentielle situé aux 14462-14464, rue Notre-Dame Est, sur le lot 1 456 196, dans le district de La Pointe-aux-Prairies.

La porte et les fenêtres sont décrites dans le document déposé et estampillé par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 21 août 2018.

Les matériaux et la couleur retenus sont :

Matériau	**Élément architectural**	**Couleur, compagnie**
Acier et verre	Porte	Blanc, Vimat
Aluminium	Fenêtres	Blanc, Vimat

Sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques, des matériaux et des couleurs équivalents, ainsi que des matériaux de qualité supérieure peuvent être utilisés.

ADOPTÉ

40.08 1185270011

CA18 30 10 0344

PIIA - BÂTIMENT COMMERCIAL - 9725, BOULEVARD HENRI-BOURASSA EST - DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 7 septembre 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 13 du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA03-11009, tel qu'amendé), des plans de rénovation de façades et de concept d'affichage pour un bâtiment commercial situé au 9725, boulevard Henri-Bourassa Est, sur le lot 3 690 709, dans le district de La Pointe-aux-Prairies.

Les transformations de façades et les enseignes proposées sont illustrées sur les plans déposés et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 21 août 2018.

Les matériaux et la couleur retenus sont :

Matériau	**Élément architectural**	**Couleur et compagnie**
Fibro-ciment	Revêtement de façade	1051 Burma C-08, Tru-Grain
Brique (existante à être peinte avec peinture pour brique)	Revêtement de façade	Couleur qui s'agence avec « cyberspace SW 7076 de SW » (gris foncé), Nawkaw Couleur qui s'agence avec 1051 Burma C-08 (du revêtement en fibrociement)
Fini acrylique (existant à être peinte avec peinture pour acrylique)	Revêtement de façade	Couleur qui s'agence avec « cyberspace SW 7076 de SW » (gris foncé), Dryvit systems
Aluminium (existant à être peinte avec peinture pour aluminium)	Canopée	Noir, Allen industries
Métal (existant à être peinte avec peinture pour revêtement métallique)	Solins	Gris charbon et noir, Sherwin Williams
Acier (existant à être peinte avec peinture pour aluminium)	Portes et fenêtres	Noir, Indu-kote systems inc.
Aluminium	Marquises	Gris

Sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques, un matériau et une couleur équivalents, ainsi qu'un matériau de qualité supérieure peuvent être utilisés.

ADOPTÉ

40.09 1185270009

CA18 30 10 0345

PIIA - BÂTIMENT COMMERCIAL - 5001 À 5099, BOULEVARD SAINT-JEAN-BAPTISTE - LOT PC-05591 - DISTRICT DE POINTE-AUX-TREMBLES

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 28 septembre 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément aux articles 104 et 166 des sections 14 et 24 du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé), des plans relatifs à l'apparence et à l'affichage d'un bâtiment commercial, situé aux 5001 à 5099, boulevard Saint-Jean-Baptiste, sur le lot PC-05591, le tout, tel qu'illustré sur les plans préparés par la firme *L. McComber,*soumis et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques en date du 31 août 2018.

Les matériaux et couleurs proposés sont les suivants :

Matériau	**Élément architectural**	**Compagnie**	**Couleur / Modèle**
Tôle d'acier corrugué 7/8	Murs extérieurs	Vickwest	Argent
Panneau d'acier perforé Prépeint et rétroéclairé	Bandeau d'affichage (partie supérieure)	Vickwest	Argent
Tôle d'acier plate	Bandeau d'affichage (partie arrière)	Vickwest	Noir
Tôle commerciale existante	Murs extérieurs	Sico	Gris / Ciel Obscur

Sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques, des matériaux et des couleurs équivalents, ainsi que des matériaux de qualité supérieure peuvent être utilisés.

Le tout, aux fins d'émission de la demande de permis de transformation numéro 3000931582, de même que les demandes de certificats d'autorisation d'affichage portant les numéros 3001455905, 3001455912, 3001455914, 3001455916, 3001455920, 3001455932, 3001455936, 3001455947, 3001455950, 3001455959.

ADOPTÉ

40.10 1183469021

CA18 30 10 0346

NOMINATION - SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT SUBSTITUT - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

Il est proposé par madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

De nommer madame Julie Gauthier, analyste de dossier à la division du greffe, à titre de secrétaire d'arrondissement substitut, à compter du 2 octobre 2018.

ADOPTÉ

51.01 1184860017

CA18 30 10 0347

LEVÉE DE LA SÉANCE

à 20 h 49,

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

_____

_____
Charles-Hervé Aka
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

_____
Suzanne Décarie
Mairesse suppléante d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 novembre 2018.

_____
Suzanne Décarie
Mairesse suppléante d'arrondissement

_____
Charles-Hervé Aka
Secrétaire d'arrondissement